

**Agence mondiale antidopage
Lausanne**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
pour les comptes annuels 2007**

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
de l'Agence mondiale antidopage
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 14 des statuts, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du mouvement des fonds propres et annexe) de l'Agence mondiale antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse, ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers SA



Felix Roth
Réviseur responsable



Etienne Hamoir

Lausanne, le 15 mai 2008

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du mouvement des fonds propres et annexe)

Agence mondiale antidopage

Bilan au 31 décembre 2007

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Notes	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	14 258 325	22 224 235	16 159 836	27 086 920
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5a	5 150 000	3 774 393	5 836 812	4 600 234
Débiteurs	6	820 457	691 409	929 874	842 690
Autres actifs circulants	7	2 614 438	2 678 746	2 963 103	3 264 858
		<u>22 843 220</u>	<u>29 368 783</u>	<u>25 889 625</u>	<u>35 794 702</u>
Actifs à long terme					
Placements disponibles à la vente	5b	9 136 399	-	10 354 843	-
Immobilisations corporelles	8	141 741	81 328	160 644	99 123
Immobilisations incorporelles	9	1 744 719	1 494 482	1 977 397	1 821 476
		<u>11 022 859</u>	<u>1 575 810</u>	<u>12 492 884</u>	<u>1 920 599</u>
Total des actifs		<u>33 866 079</u>	<u>30 944 593</u>	<u>38 382 509</u>	<u>37 715 301</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		260 650	340 125	295 411	414 545
Charges à payer	10	2 182 976	1 518 537	2 474 101	1 850 794
Contributions reçues d'avance		1 657 803	1 422 759	1 878 890	1 734 060
Total des passifs		<u>4 101 429</u>	<u>3 281 421</u>	<u>4 648 402</u>	<u>3 999 399</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	4 411 656	4 102 391	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD		(405 156)	(95 891)	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(3 916 795)	(1 437 770)
Réserve pour litiges	12	1 500 000	-	1 700 042	-
Gains cumulatifs sur placements disponibles à la vente		202 433	-	229 429	-
Excédent de revenus sur dépenses reporté					
Excédent de revenus sur dépenses reporté à l'ouverture		23 656 672	19 372 780	30 153 672	24 751 213
Transfert à la réserve pour litiges		(1 500 000)	-	(1 700 042)	-
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice		1 899 045	4 283 892	2 267 801	5 402 459
Total des fonds propres		<u>29 764 650</u>	<u>27 663 172</u>	<u>33 734 107</u>	<u>33 715 902</u>
Total des passifs et des fonds propres		<u>33 866 079</u>	<u>30 944 593</u>	<u>38 382 509</u>	<u>37 715 301</u>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État des activités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Notes	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	13	22 696 853	22 713 833	27 104 095	28 644 638
Subventions	14	1 451 390	1 377 124	1 733 219	1 736 705
Autres revenus	15	260 055	164 401	310 552	207 328
Total des revenus		24 408 298	24 255 358	29 147 866	30 588 671
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	16	6 999 274	6 133 479	8 358 383	7 734 991
Frais de voyage et de logement		3 258 148	3 107 059	3 890 810	3 918 343
Information et communication		103 706	72 173	123 843	91 018
Contributions à d'autres institutions		-	2 347	-	2 960
Frais de tests		1 677 543	2 175 576	2 003 286	2 743 640
Frais d'accréditation		229 726	220 623	274 334	278 230
Subventions de projets de recherche	17	5 692 853	4 016 847	6 798 283	5 065 685
Éducation		11 332	(12 234)	13 532	(15 428)
Frais de consultants sur projets		1 452 494	949 394	1 734 537	1 197 290
Frais administratifs		2 728 408	2 777 397	3 258 206	3 502 603
Frais informatiques		1 513 660	1 359 663	1 807 580	1 714 684
Amortissements des actifs immobilisés		643 917	432 184	768 952	545 031
		24 311 061	21 234 508	29 031 746	26 779 047
Excédent de revenus sur dépenses avant produits financiers		97 237	3 020 850	116 120	3 809 624
Produits financiers (charges)					
Intérêts		1 311 514	1 056 722	1 566 182	1 332 643
Frais bancaires		(77 024)	(16 315)	(91 980)	(20 575)
Gains de change nets		567 318	222 635	677 479	280 767
		1 801 808	1 263 042	2 151 681	1 592 835
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice		1 899 045	4 283 892	2 267 801	5 402 459

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

Tableau de financement pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	1 899 045	4 283 892	2 267 801	5 402 459
Utilisation de la provision pour débiteurs douteux	-	(685 142)	-	(898 639)
Amortissements des actifs immobilisés	643 917	432 184	768 952	545 031
Intérêts	(1 311 514)	(1 056 722)	(1 566 182)	(1 332 643)
Différences de change	(325)	23 043	(388)	29 060
Variation des				
Débiteurs	(129 048)	632 532	(154 106)	797 692
Autres actifs circulants	290 756	(395 886)	347 221	(499 256)
Créanciers	48 098	(543 675)	57 439	(685 634)
Charges à payer	664 439	474 849	793 458	598 837
Contributions reçues d'avance	235 044	(1 215 787)	280 683	(1 533 243)
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	2 340 412	1 949 288	2 794 878	2 423 664
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(120 293)	(43 482)	(143 654)	(54 836)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(961 847)	(582 086)	(1 148 617)	(734 074)
Intérêts reçus	1 085 066	1 041 317	1 295 763	1 313 215
Acquisition d'actifs financiers	(17 083 966)	(21 781 393)	(20 401 306)	(27 468 729)
Produits sur disposition d'actifs financiers	6 774 718	20 379 128	8 090 223	25 700 319
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	(10 306 322)	(986 516)	(12 307 591)	(1 244 105)
Augmentation (diminution) des liquidités	(7 965 910)	962 772	(9 512 713)	1 179 559
Effets des modifications de cours de change	-	(27 789)	(1 414 371)	(2 072 911)
Liquidités au début de l'exercice	22 224 235	21 289 252	27 086 920	27 980 272
Liquidités à la fin de l'exercice	14 258 325	22 224 235	16 159 836	27 086 920

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du mouvement des fonds propres pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Capital de fondation USD	Excédent de revenus sur dépenses reporté USD	Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD	Réserve pour litiges USD	Gains cumulatifs sur placements disponibles à la vente USD	Total USD
Solde au 1^{er} janvier 2006	3 804 336	19 372 780	202 164	-	-	23 379 280
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	4 283 892	-	-	-	4 283 892
Mouvement de change	298 055	-	(298 055)	-	-	-
Total des produits (charges) de l'exercice	298 055	4 283 892	(298 055)	-	-	4 283 892
Solde au 31 décembre 2006 et au 1^{er} janvier 2007	4 102 391	23 656 672	(95 891)	-	-	27 663 172
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	1 899 045	-	-	-	1 899 045
Transfert à la réserve pour litiges	-	(1 500 000)	-	1 500 000	-	-
Gains sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	202 433	202 433
Mouvement de change	309 265	-	(309 265)	-	-	-
Total des produits (charges) de l'exercice	309 265	399 045	(309 265)	1 500 000	202 433	2 101 478
Solde au 31 décembre 2007	4 411 656	24 055 717	(405 156)	1 500 000	202 433	29 764 650

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du mouvement des fonds propres pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Capital de fondation CHF	Excédent de revenus sur dépenses reporté CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour litiges CHF	Gains cumulatifs sur placements disponibles à la vente CHF	Total CHF
Solde au 1^{er} janvier 2006	5 000 000	24 751 213	975 967	-	-	30 727 180
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	5 402 459	-	-	-	5 402 459
Mouvement de change	-	-	(2 413 737)	-	-	(2 413 737)
Total des produits (charges) de l'exercice	-	5 402 459	(2 413 737)	-	-	2 988 722
Solde au 31 décembre 2006 et au 1^{er} janvier 2007	5 000 000	30 153 672	(1 437 770)	-	-	33 715 902
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	2 267 801	-	-	-	2 267 801
Transfert à la réserve pour litiges	-	(1 700 042)	-	1 700 042	-	-
Gains sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	229 429	229 429
Mouvement de change	-	-	(2 479 025)	-	-	(2 479 025)
Total des produits (charges) de l'exercice	-	567 759	(2 479 025)	1 700 042	229 429	18 205
Solde au 31 décembre 2007	5 000 000	30 721 431	(3 916 795)	1 700 042	229 429	33 734 107

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

1 Activité

L'Agence mondiale antidopage (ci-après l'« AMA » ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une Fondation à but non lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn (Estonie). Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les athlètes.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le Mouvement olympique contribuait exclusivement au financement de l'AMA.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

A. Base de présentation et modifications des principes comptables

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 11 mai 2008 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'Agence mondiale antidopage pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards (IFRS)). Les comptes de l'AMA sont maintenus en accord avec le droit suisse.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique. La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les domaines pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

Les changements aux normes IFRS qui sont entrés en vigueur en 2007 et qui ont eu une incidence sur l'AMA sont relatifs à IFRS 7 « Instruments financiers – présentation » ainsi qu'à l'amendement complémentaire de IAS 1, « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital », qui introduisent de nouvelles normes de présentation relativement aux instruments financiers et à la gestion du capital. Ils n'ont aucune incidence sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de l'AMA ou de la présentation des comptes créditeurs.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

Le dollar US a été adopté comme monnaie fonctionnelle étant donné que la majeure partie des activités (les encaissements comme les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les chiffres en dollars US sont inclus à titre d'information complémentaire.

B. Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C. Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance jusqu'à trois mois.

D. Instruments financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, placements disponibles à la vente ainsi que instruments financiers à la juste valeur aux profits ou pertes. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

a) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, d'une échéance fixe que l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers rattachés à cette catégorie sont inclus dans les actifs circulants, s'ils ont une échéance de moins de 12 mois après la date du bilan, sinon dans les actifs à long terme.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste Débiteurs.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

c) Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie ou encore ils ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste Placements disponibles à la vente.

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur reconnus dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme « Gains et pertes sur placements ».

Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés dans l'état des activités dans la catégorie produits financiers.

La juste valeur des placements cotés est établie selon le cours acheteur actuel. Lorsque le marché, pour un actif financier, n'est pas actif (et pour les placements non cotés), l'AMA établit la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Ces dernières incluent l'utilisation de récentes transactions sans lien de dépendance, des références à d'autres instruments qui sont substantiellement les mêmes, l'analyse de flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation des options faisant un usage maximal des données du marché et reposant autant que possible sur les données propres à l'entité.

L'AMA s'assure, à chaque date du bilan, qu'il y a une évidence objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne doivent pas être dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment dans l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée dans l'état des activités.

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, selon le cas. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

d) Instruments financiers à la juste valeur aux profits ou pertes

L'Agence utilise des colliers afin de gérer les fluctuations de taux de change. L'AMA n'utilise pas les dérivés pour des fins de transactions ou des fins spéculatives. Ces instruments sont désignés comme « instruments financiers à la juste valeur aux profits ou pertes ». L'Agence applique la méthode de la comptabilisation à la juste valeur en enregistrant un actif ou un passif au bilan et enregistre les variations de juste valeur dans l'État des activités pour la période courante. La juste valeur de ces instruments est basée sur les prix du marché.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

E. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

F. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Logiciel ADAMS (Anti-Doping Administration & Management System)	4 ans
---	-------

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

G. Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence sont classés comme des crédits-bails financiers. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a à l'heure actuelle aucun crédit-bail financier.

H. Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues.

Les versements reçus en avance liés au budget du prochain exercice sont différés au prochain exercice.

Les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice ne seront constatées que lorsqu'elles seront encaissées.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

I. Impôts sur le bénéfice

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur le bénéfice.

J. Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est dû et selon les conditions du contrat.

K. Normes, interprétations et amendements aux normes existantes non encore en vigueur

Certaines nouvelles normes, amendements ou interprétations de normes existantes ont été publiés et seront obligatoires pour l'AMA pour la période comptable commençant le ou après le 1^{er} janvier 2008 et les périodes ultérieures. Présentement, l'AMA considère qu'aucun d'entre eux n'aura une incidence sur ses états financiers, à l'exception de IAS 1 (amendement) – Présentation des instruments financiers (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement touche la présentation des changements aux fonds propres et de l'état des revenus et pertes reconnus, mais n'a aucune incidence sur la reconnaissance, la mesure et la présentation de transactions spécifiques ou autres requis par d'autres IFRS.

L. Informations comparatives

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice courant.

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par ses activités internationales, l'AMA est exposée aux risques financiers suivants, variations des taux de change et des taux d'intérêt.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

a) Risque de change

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au 31 décembre 2007, l'AMA a utilisé des colliers et des dépôts bancaires en dollars US, en francs suisses et en euros pour réduire partiellement l'exposition au risque.

Au 31 décembre 2007, si le CAD s'était déprécié de 5 % comparativement au USD et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent de revenus sur dépenses de l'exercice aurait été de 77 600 CHF (68 500 USD) (296 000 CHF (261 150 USD) en 2006) inférieur, principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités nominées en dollars canadiens. L'excédent de revenus sur dépenses est plus sensible en 2006 qu'en 2007 aux mouvements du taux de change du USD en raison du montant plus important de liquidités nominées en CAD.

Au 31 décembre 2007, si le CHF s'était déprécié de 2 % comparativement au USD et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent de revenus sur dépenses de l'exercice aurait été de 22 191 CHF (19 580 USD) (23 857 CHF (21 050 USD) en 2006) inférieur, principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités nominées en francs suisses.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2007, les seuls actifs portant intérêt à l'AMA sont les liquidités, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2007, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et que toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 42 700 CHF (37 700 USD) (néant en 2006) supérieurs, en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

d) Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées dans l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal de ses comptes débiteurs en raison du fait que les montants importants proviennent du gouvernement du Québec pour les taxes sur la valeur ajoutée (TVQ) et des impôts anticipés à récupérer. Les liquidités, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

Le tableau ci-dessous indique le solde des trois principales banques à la date du bilan.

Banque	Cote	2007		2006		
		Solde		Solde		
		USD	CHF	Cote	USD	CHF
UBS	Aa1	15 785 788	17 890 981	Aaa	21 700 715	26 448 831
LODH	AA-	10 425 573	11 815 927	AA-	-	-
Scotia	Aa1	2 271 742	2 582 635	Aa1	4 250 992	5 181 109
		28 483 103	32 289 543		25 951 707	31 629 940

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2007, la juste valeur des liquidités, des placements détenus jusqu'à leur échéance, des débiteurs et autres actifs circulants, ainsi que des créanciers, des charges à payer et des contributions reçues d'avance ne diffèrait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance proche de la date du bilan. Au 31 décembre 2007, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

4 Liquidités

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Liquidités en espèces	3 889 859	4 302 289	4 408 616	5 243 635
Dépôts bancaires jusqu'à trois mois				
en dollars US	8 650 000	14 400 000	9 803 577	17 550 734
en dollars canadiens	781 788	3 258 024	886 048	3 970 883
en francs suisses	352 933	-	400 000	-
en euros	583 745	263 922	661 595	321 668
	14 258 325	22 224 235	16 159 836	27 086 920

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt actuels sur des dépôts à terme jusqu'à trois mois et sur des comptes courants pour les liquidités en espèces.

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2007

5 Placements

5a Placements détenus jusqu'à leur échéance

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Dépôts bancaires de plus de trois mois				
en dollars US	5 150 000	2 000 000	5 836 812	2 437 602
en dollars canadiens	-	1 114 587	-	1 358 460
en euros	-	659 806	-	804 172
	<u>5 150 000</u>	<u>3 774 393</u>	<u>5 836 812</u>	<u>4 600 234</u>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt actuels sur des dépôts à terme de trois à douze mois.

5b Placements disponibles à la vente

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Obligations en dollars US	7 682 019	-	8 706 505	-
Produits structurés en dollars US	1 454 380	-	1 648 338	-
	<u>9 136 399</u>	<u>-</u>	<u>10 354 843</u>	<u>-</u>

5c Instruments financiers par catégorie

Au 31 décembre 2007	Prêts et créances		Détenus jusqu'à leur échéance		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs selon le bilan								
Actifs circulants								
Liquidités	14 258 325	16 159 836	-	-	-	-	14 258 325	16 159 836
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	5 150 000	5 836 812	-	-	5 150 000	5 836 812
Débiteurs	820 457	929 874	-	-	-	-	820 457	929 874
Actifs à long terme								
Placements disponibles à la vente	-	-	-	-	9 136 399	10 354 843	9 136 399	10 354 843
Total	<u>15 078 782</u>	<u>17 089 710</u>	<u>5 150 000</u>	<u>5 836 812</u>	<u>9 136 399</u>	<u>10 354 843</u>	<u>29 365 181</u>	<u>33 281 365</u>
Au 31 décembre 2006	Prêts et créances		Détenus jusqu'à leur échéance		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs selon le bilan								
Actifs circulants								
Liquidités	22 224 235	27 086 920	-	-	-	-	22 224 235	27 086 920
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	3 774 393	4 600 234	-	-	3 774 393	4 600 234
Débiteurs	691 409	842 690	-	-	-	-	691 409	842 690
Total	<u>22 915 644</u>	<u>27 929 610</u>	<u>3 774 393</u>	<u>4 600 234</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>26 690 037</u>	<u>32 529 844</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

6 Débiteurs

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Débiteurs TVQ	340 063	173 958	385 414	212 020
Impôt anticipé à récupérer	189 514	339 588	214 788	413 890
Autres débiteurs	68 449	66 834	77 577	81 458
Garantie de loyer et cautions	204 301	111 029	231 547	135 322
Intérêts à recevoir sur placements à long terme	18 130	-	20 548	-
	<u>820 457</u>	<u>691 409</u>	<u>929 874</u>	<u>842 690</u>

Le poste Garantie de loyer et cautions comprend un solde de liquidités de 226 672 CHF (200 000 USD) (104 497 CHF (85 738 USD) en 2006) limité dans l'utilisation, étant donné qu'il sert de garantie pour les frais de carte de crédit de l'Agence. Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay et l'appartement du directeur de ce bureau se chiffrent à 4 875 CHF (4 301 USD) (3 630 CHF (2 979 USD) en 2006). Le dépôt de garantie pour le bureau de Lausanne se chiffrait à 27 195 CHF (22 312 USD) en 2006.

7 Autres actifs circulants

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Charges payées d'avance	617 924	532 093	700 331	648 516
Charges payées d'avance – Jeux Olympiques	88 662	-	100 486	-
Intérêts courus	308 453	82 005	349 589	99 948
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2001	-	119 564	-	145 725
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2002	18 667	-	21 156	-
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2003	-	8 447	-	10 295
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2004	157 429	371 796	178 424	453 145
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	171 027	582 828	193 835	710 351
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2006	407 689	967 733	462 059	1 179 474
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2007	805 429	-	912 843	-
Programme de surveillance payé d'avance	38 360	-	43 476	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2006	-	14 280	-	17 404
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2007	798	-	904	-
	<u>2 614 438</u>	<u>2 678 746</u>	<u>2 963 103</u>	<u>3 264 858</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

8 Immobilisations corporelles

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice clos le								
31 décembre 2006								
Valeur comptable nette à l'ouverture	53 782	70 687	44 474	58 450	-	-	98 256	129 137
Acquisitions	8 501	10 361	28 379	34 588	13 093	15 958	49 973	60 907
Amortissements	(42 739)	(53 899)	(23 944)	(30 195)	(218)	(275)	(66 901)	(84 369)
Différences de change	-	(3 329)	-	(3 232)	-	9	-	(6 552)
Valeur comptable nette à la clôture	19 544	23 820	48 909	59 611	12 875	15 692	81 328	99 123
Au 31 décembre 2006								
Coût	439 015	587 302	1 081 759	1 484 901	13 093	15 958	1 533 867	2 088 161
Amortissements cumulés	(419 471)	(557 501)	(1 032 850)	(1 346 894)	(218)	(275)	(1 452 539)	(1 904 670)
Différences de change	-	(5 981)	-	(78 396)	-	9	-	(84 368)
Valeur comptable nette	19 544	23 820	48 909	59 611	12 875	15 692	81 328	99 123
Exercice clos le								
31 décembre 2007								
Valeur comptable nette à l'ouverture	19 544	23 820	48 909	59 611	12 875	15 692	81 328	99 123
Acquisitions	-	-	40 506	45 908	73 296	83 071	113 802	128 979
Amortissements	(15 185)	(18 134)	(23 410)	(27 955)	(14 794)	(17 667)	(53 389)	(63 756)
Différences de change	-	(746)	-	(2 756)	-	(200)	-	(3 702)
Valeur comptable nette à la clôture	4 359	4 940	66 005	74 808	71 377	80 896	141 741	160 644
Au 31 décembre 2007								
Coût	439 015	587 302	1 122 265	1 530 809	86 389	99 029	1 647 669	2 217 140
Amortissements cumulés	(434 656)	(575 635)	(1 056 260)	(1 374 849)	(15 012)	(17 942)	(1 505 928)	(1 968 426)
Différences de change	-	(6 727)	-	(81 152)	-	(191)	-	(88 070)
Valeur comptable nette	4 359	4 940	66 005	74 808	71 377	80 896	141 741	160 644

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice clos le 31 décembre 2006		
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 169 316	1 536 821
Acquisitions	690 449	841 520
Amortissements	(365 283)	(460 662)
Différences de change	-	(96 203)
Valeur comptable nette à la clôture	1 494 482	1 821 476
Au 31 décembre 2006		
Coût	2 013 514	2 421 193
Amortissements cumulés	(519 032)	(650 176)
Différences de change	-	50 459
Valeur comptable nette	1 494 482	1 821 476
Exercice clos le 31 décembre 2007		
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 494 482	1 821 476
Acquisitions	840 765	952 891
Amortissements	(590 528)	(705 196)
Différences de change	-	(91 774)
Valeur comptable nette à la clôture	1 744 719	1 977 397
Au 31 décembre 2007		
Coût	2 854 279	3 374 084
Amortissements cumulés	(1 109 560)	(1 355 372)
Différences de change	-	(41 315)
Valeur comptable nette	1 744 719	1 977 397

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Il représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle par ADAMS. Cet actif incorporel permet un suivi et une gestion plus efficaces des tests.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

10 Charges à payer

	2007	2006	2007	2006
	USD	USD	CHF	CHF
Passifs transitoires	1 435 318	986 525	1 626 734	1 202 377
Subventions de recherche scientifique 2001 à payer	-	102 668	-	125 132
Subventions de recherche scientifique 2002 à payer	-	106 580	-	129 900
Subventions de recherche scientifique 2003 à payer	8 083	6 083	9 161	7 414
Subventions de recherche scientifique 2004 à payer	193 721	147 043	219 556	179 216
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	244 429	157 847	277 026	192 384
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	285 986	-	324 126	-
Programme de surveillance à payer	-	1 800	-	2 194
Subventions de recherche en sciences sociales 2005 à payer	500	9 048	567	11 028
Subventions de recherche en sciences sociales 2006 à payer	7 280	943	8 251	1 149
Subventions de recherche en sciences sociales 2007 à payer	7 659	-	8 680	-
	2 182 976	1 518 537	2 474 101	1 850 794

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Réserve pour litiges

Le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Ceci permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

13 Contributions annuelles

	2007	2006	2007	2006
	USD	USD	CHF	CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	922	895	1 101	1 129
2002 Comité International Olympique (CIO)	-	867	-	1 093
2003 Autorités publiques et gouvernements	1 070	1 302	1 278	1 642
2003 Comité International Olympique (CIO)	7 354	1 302	8 782	1 642
2004 Autorités publiques et gouvernements	42 731	27 441	51 028	34 606
2004 Comité International Olympique (CIO)	35 377	27 441	42 246	34 606
2005 Autorités publiques et gouvernements	25 091	270 972	29 963	341 725
2005 Comité International Olympique (CIO)	25 119	1 464 688	29 997	1 847 132
2006 Autorités publiques et gouvernements	370 169	10 463 561	442 048	13 195 700
2006 Comité International Olympique (CIO)	372 428	10 455 364	444 746	13 185 363
2007 Autorités publiques et gouvernements	11 036 183	-	13 179 173	-
2007 Comité International Olympique (CIO)	10 780 409	-	12 873 733	-
	22 696 853	22 713 833	27 104 095	28 644 638

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

14 Subventions

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexés sur une durée de 10 ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 CAD, indexés sur une période de 10 ans. Les subventions sont en fait payées en une fois par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

En 2002, la subvention totale était de 2 533 440 CHF (1 828 011 USD) représentant le versement initial. Les versements restants, en dollars canadiens, sont répartis de façon égale sur neuf ans.

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	1 451 390	1 377 124	1 733 219	1 736 705

15 Autres revenus

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	247 555	148 421	295 625	187 176
Surveillance du Code	10 000	14 980	11 942	18 891
Exemption pour usage thérapeutique	2 500	1 000	2 985	1 261
	<u>260 055</u>	<u>164 401</u>	<u>310 552</u>	<u>207 328</u>

16 Salaires et autres charges de personnel

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Salaires	4 068 732	3 625 798	4 858 792	4 572 529
Charges sociales et autres avantages salariaux	2 804 199	2 322 173	3 348 715	2 928 515
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations et dépense	82 177	73 568	98 134	92 778
Personnel temporaire	15 408	14 539	18 400	18 335
Frais de recrutement	28 758	97 401	34 342	122 834
	<u>6 999 274</u>	<u>6 133 479</u>	<u>8 358 383</u>	<u>7 734 991</u>

Le nombre de personnes employées était de 59 au 31 décembre 2007 (57 personnes employées en 2006).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Étant donné que l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans Salaires et autres charges de personnel à l'état des activités durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au plan de pension gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

17 Subventions de projets de recherche

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	5 552 246	3 919 825	6 630 373	4 943 330
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	140 607	109 281	167 910	137 815
Remboursements reçus sur annulation de projets	-	(12 259)	-	(15 460)
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	5 692 853	4 016 847	6 798 283	5 065 685
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	5 692 853	4 016 847	6 798 283	5 065 685
Subventions de projets de recherche annulés	-	12 259	-	15 460
Paiements d'avance (mouvement)	(465 238)	669 615	(555 577)	844 458
Charges à payer (mouvement)	(215 649)	(45 851)	(257 523)	(57 823)
Total des subventions de projets de recherche payées	5 011 966	4 652 870	5 985 183	5 867 780

18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement à l'état des activités.

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2007

Rémunération de la direction opérationnelle	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Salaires	1 877 449	1 616 763	2 242 009	2 038 916
Bénéfices et avantages sociaux	883 133	676 647	1 054 619	853 326
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	63 005	57 317	75 239	72 283
	<u>2 823 587</u>	<u>2 350 727</u>	<u>3 371 867</u>	<u>2 964 525</u>

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Il y a 11 directeurs au 31 décembre 2007 (11 directeurs en 2006).

19 Engagements

Dérivés

Au 31 décembre 2007, l'Agence avait le contrat suivant :

USD	Période	Volume	Prix CAD
Collier	du 10 décembre 2007 au 10 mars 2008	3 000 000	0,97 \$ – 1,044 \$

La juste valeur des dérivés au 31 décembre 2007 était de zéro.

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

Engagements de crédits-bails opérationnels	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Moins de un an	638 122	544 744	723 223	663 935
Plus de un an et moins de cinq ans	1 970 467	2 061 013	2 233 251	2 511 965
Plus de cinq ans	60 480	90 187	68 546	109 920
	<u>2 669 069</u>	<u>2 695 944</u>	<u>3 025 020</u>	<u>3 285 820</u>

Les obligations ci-dessus concernent
Bureau de Montréal, bail jusqu'en février 2012
Bureau de Lausanne, bail jusqu'en avril 2012
Bureau de Tokyo, bail jusqu'en février 2009
Bureau de Montevideo, bail jusqu'en décembre 2015

Engagements pour des éléments hors location	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Moins de un an	1 049 896	876 055	1 189 912	1 067 735
Plus de un an et moins de cinq ans	300 196	1 037 081	340 230	1 263 994
	<u>1 350 092</u>	<u>1 913 136</u>	<u>1 530 142</u>	<u>2 331 729</u>

Les obligations ci-dessus sont liées au contrat de service de CGI Technology se terminant en mars 2009 et à plusieurs autres contrats.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2007

Engagements de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales

Les subventions de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subventions de recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2007 USD	2006 USD	2007 CHF	2006 CHF
Moins de un an	6 044 138	4 033 530	6 850 194	4 916 070
Plus de un an et moins de cinq ans	590 067	1 663 027	668 759	2 026 899
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	6 634 205	5 696 557	7 518 953	6 942 969

20 Engagements conditionnels

À la fin de 2007 et de 2006, l'AMA a pour 5 227 697 CHF (4 612 559 USD) et pour 4 695 907 CHF (3 852 891 USD) d'engagements conditionnels, respectivement. Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont octroyées par suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, avoir lieu au cours de l'exercice 2008.

PROJET